

HONORAIRES

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VENTE :

Transaction < 250 000€ HT : Montant forfaitaire : 20 000€HT soit 24 000 € TTC*

Transaction > 250 000€ HT : 10%HT soit 12% TTC (maximum) du prix de vente HT*

LOCATION : 30% HT soit 36 % TTC du loyer annuel HT de référence (hors franchise et remise) *

AVIS DE VALEUR : Montant forfaitaire 2500€ HT soit 3 000€ TTC *

GESTION LOCATIVE

8% HT soit 9.6% TTC du loyer annuel HT*

GESTION DE PATRIMOINE

DIAGNOSTIC PATRIMOINE COMPLET : 3 000€ HT soit 3 600€ TTC

DIAGNOSTIC RETRAITE : 2 500 € HT soit 3 000€ TTC

SUIVI PATRIMONIAL ANNUEL :2 000 € HT soit 2 400€ TTC

PLACEMENTS FINANCIERS

DROIT D'ENTREE :

3.50 % pour tout versement compris entre 0 et 200 000 €

3.00 % pour tout versement compris entre 200 001 € et 350 000 €

2.50 % pour tout versement compris entre 350 001 € et 500 000 €

2.00 % pour tout versement compris entre 500 001 € et 1 000 000 €

1.00 % pour tout versement supérieur à 1 000 000 €

Exemples de Compagnies référencées*

Frais de gestion

Frais d'arbitrage

AVIVA

0.95 %

0.55 %**

MMA

0.90 %

0.80 % (Plafonné à 150 €)

GENERALI

0.96 %

0.60 %**

* liste non exhaustive : les conditions sont disponibles en agence /** du montant arbitré

*Hors frais annexes (expertises, études, signalétiques, suivi de sinistres, audits, contentieux, état des lieux) pouvant être facturés en complément de la mission habituelle
Tarifs applicables à compter du 01/05/2022